



Norme
internationale

ISO 7921

**Optique et instruments
ophtalmiques — Tableaux
d'optotypes utilisés pour la mesure
de l'acuité de lecture en vision de
près**

Ophthalmic optics and instruments — Near reading charts
Document Preview

Première édition
2024-02

[ISO 7921:2024](#)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/389f01cf-930e-4509-a23c-80b3040dda6c/iso-7921-2024>

iTeh Standards
(<https://standards.iteh.ai>)
Document Preview

[ISO 7921:2024](#)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/389f01cf-930e-4509-a23c-80b3040dda6e/iso-7921-2024>



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2024

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en œuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou sur un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 401 • Ch. de Blandonnet 8
CH-1214 Vernier, Genève
Tél.: +41 22 749 01 11
E-mail: copyright@iso.org
Web: www.iso.org

Publié en Suisse

Sommaire

	Page
Avant-propos	iv
Introduction	v
1 Domaine d'application	1
2 Références normatives	1
3 Termes et définitions	1
4 Exigences	3
5 Méthodes d'essai	6
5.1 Essais de type	6
5.2 Conformité	6
6 Documents connexes	6
7 Marquages	7
Annexe A (normative) Application clinique des notations d'acuité de lecture en vision de près	8
Bibliographie	9

iTeh Standards
(<https://standards.iteh.ai>)
Document Preview

[ISO 7921:2024](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/389f01cf-930e-4509-a23c-80b3040dda6c/iso-7921-2024)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/389f01cf-930e-4509-a23c-80b3040dda6c/iso-7921-2024>

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier, de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'ISO attire l'attention sur le fait que la mise en application du présent document peut entraîner l'utilisation d'un ou de plusieurs brevets. L'ISO ne prend pas position quant à la preuve, à la validité et à l'applicabilité de tout droit de brevet revendiqué à cet égard. À la date de publication du présent document, l'ISO n'avait pas reçu notification qu'un ou plusieurs brevets pouvaient être nécessaires à sa mise en application. Toutefois, il y a lieu d'avertir les responsables de la mise en application du présent document que des informations plus récentes sont susceptibles de figurer dans la base de données de brevets, disponible à l'adresse www.iso.org/brevets. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié tout ou partie de tels droits de brevet.

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la nature volontaire des normes, la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir www.iso.org/avant-propos.

Le présent document a été élaboré par le comité technique ISO/TC 172, *Optique et photonique*, sous-comité SC 7, *Optique et instruments ophtalmiques*.

Il convient que l'utilisateur adresse tout retour d'information ou toute question concernant le présent document à l'organisme national de normalisation de son pays. Une liste exhaustive desdits organismes se trouve à l'adresse <https://www.iso.org/fr/members.html>.

Introduction

Le présent document fournit des termes, des définitions et des exigences relatifs aux tableaux d'optotypes normalisés pour l'évaluation de l'acuité de lecture en vision de près. La lecture est une tâche visuelle complexe qui ne consiste pas seulement en la simple identification ou reconnaissance de différents symboles, lettres ou autres optotypes. Les tableaux d'optotypes utilisés pour évaluer l'acuité de lecture en vision de près sont destinés à un usage pratique visant à démontrer si oui ou non un patient peut lire des phrases ou des paragraphes de texte d'une taille définie. Le présent document n'a pas pour objectif de remplacer ou de supplanter les normes relatives aux tableaux d'optotypes destinés au mesurage de l'acuité visuelle utilisés aux fins de recherche ou d'évaluation clinique basique (par exemple, pour mesurer l'acuité visuelle avant et après une opération de la cataracte).

La capacité de lecture d'un patient peut être qualifiée à l'aide de termes ou d'expressions tels que «difficile» ou «aisée», ou «lit en faisant des erreurs» par opposition à «lecture fluide» ou «lit sans faire d'erreur». Pour évaluer correctement la capacité de lecture, il est nécessaire d'utiliser des textes adaptés à chaque patient, par exemple, selon son âge ou son niveau d'éducation. Toutefois, la détermination réelle de l'acuité de lecture en vision de près d'un patient, basée sur différents facteurs et notamment ceux précités, implique une évaluation clinique qui n'entre pas le domaine d'application du présent document.

Dans le présent document, la détermination de la valeur nominale du degré d'acuité de lecture en vision de près est basée sur les valeurs données par la mesure logarithmique de l'acuité de lecture (logRAD). La mesure logarithmique de l'angle minimum de résolution (logMAR) utilisée pour l'évaluation standard de l'acuité visuelle et la logRAD sont similaires puisqu'elles sont toutes deux basées sur la valeur de la dimension angulaire de la cible d'essai à une distance d'observation donnée. Néanmoins, la logRAD repose spécifiquement sur la hauteur des lettres minuscules, plus fréquentes que les lettres majuscules, les nombres et les symboles dans un texte type. D'autre part, la logMAR est déterminée par la largeur d'une ligne donnée ou par la taille d'une ouverture. Pour faciliter l'application clinique, des degrés d'acuité de lecture en vision de près équivalents sont fournis pour différentes notations d'enregistrement de l'acuité courantes, notamment l'acuité de lecture en notation décimale, la notation M, la notation N et les fractions de Snellen réduites.

Le présent document autorise le recours à toute police de caractères dont l'apparence est similaire à celle de l'une des deux polices de caractères courantes suivantes: Times New Roman, une police de caractères avec empattement qui est largement utilisée pour les textes imprimés, et Helvetica, une police de caractères linéale couramment utilisée sur les tableaux d'optotypes imprimés et les affichages électroniques, tels que les écrans d'ordinateurs, les ordinateurs portables et les téléphones mobiles.

Le présent document s'applique à l'alphabet latin. Il peut également s'appliquer à des alphabets similaires, tels que les alphabets grecs ou cyrilliques, qui peuvent être transcrits par des polices de caractères similaires à Times New Roman ou Helvetica. Pour les autres systèmes d'écriture, tels que l'arabe, le chinois, l'hébreu, le japonais et le coréen, le présent document peut être utilisé comme référence, notamment par les chercheurs souhaitant démontrer l'équivalence entre les tableaux d'optotypes utilisés pour la mesure de l'acuité de lecture en vision de près sur lesquels sont utilisés ces systèmes d'écriture et ceux sur lesquels est utilisé l'alphabet latin.

